

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 janvier 2019

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, LE DIX SEPT JANVIER à 19 h, le Conseil Municipal de BAYET, dûment convoqué s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de Bernard DANIEL, Maire  
*Date de convocation : 10 JANVIER 2019*

**Etaient présents** : Philippe BUSSERON, Grégory BIDET, Bernard DANIEL, Serge DEBOURGES, Olivier HORNBERGER, Christophe LACOMBE, Bruno LAMOUCHE, Marie-Noëlle MENAT, Michel POUYET.

**Etaient absents** : Claudine BRUN, Angélique DUBOCAGE, Gisèle MINVIELLE, David RIGONDET

**Etaient excusés** : Claudine BRUN, Gisèle MINVIELLE, David RIGONDET

**Pouvoir** : David RIGONDET à Bernard DANIEL

*Philippe BUSSERON est élu secrétaire de séance*

*Délibération n° 1-17/01/2019*

**MODALITES DE MISE A DISPOSITION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BAYET**

**Vu** le code de l'urbanisme et notamment les articles L 153-36, L 153-37, L153-38 et L 153-40,  
**Vu** le plan local d'urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal du 05 février 2016  
**Vu** la modification du plan local d'urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal du 10 février 2017 et celle du 9 février 2018  
**Vu** l'arrêté du maire du 10 janvier 2019 engageant la modification simplifiée n° 3 du plan local d'urbanisme en vue d'une dérogation à l'amendement Dupont.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De mettre le projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme et l'exposé des motifs à disposition du public en mairie, aux jours et heures d'ouverture, pour une durée d'un mois du 18 janvier 2019 au 18 février 2019
- De porter à la connaissance du public un avis précisant les modalités de la mise à disposition au moins huit jours avant le début de cette mise à disposition. Cet avis sera affiché en mairie dans le même délai et pendant toute la durée de la mise à disposition.
- Un registre permettant au public de consigner ses observations sur le projet de modification simplifié du plan local d'urbanisme sera ouvert et tenu à disposition du public en mairie, aux jours et heures d'ouverture pendant toute la durée de la mise à disposition.
- Le projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme pourra être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : bayet.fr  
Les observations pourront également être formulées à l'adresse suivante : [mairie-bayet@wanadoo.fr](mailto:mairie-bayet@wanadoo.fr)
- Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme auprès de la mairie de Bayet, dès la publication de la délibération du conseil municipal définissant les modalités de mise à disposition.
- A l'expiration du délai de mise à disposition du public, le maire en présentera le bilan au conseil municipal qui en délibérera et adoptera le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public.
- La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département

Délibération n° 2-17/01/2019

**DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL - VOIRIE**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal adopte définitivement le projet de réfection de la voirie en 2019, valide son plan de financement, s'engage à inscrire les crédits nécessaires à son budget et sollicite le concours financier du département.

- Nature des investissements : une partie de la rue des Luminaires et rue de la Montagne d'Auvergne : HT 41 379.50 €,
- Approuve le plan de financement de ces travaux dans les conditions suivantes :
  - Conseil Départemental : 12 413.85 €, soit 30 %
  - Autofinancement : 28 965.65 € HT
- Mandate Monsieur le Maire pour demander le versement de la subvention et l'autorise à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération n° 3-17/01/2019

**DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL et A L'AGENCE DE L'EAU**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en accord avec le SIVOM Val d'Allier, il est intéressant d'installer une télésurveillance sur les postes de relevage aux Pilates, aux Echaloux et rue des Luminaires.

Le plan de financement est le suivant :

Financement	% du montant	Estimation € HT
Subvention de l'agence de l'eau	40 %	5 372,80
Subvention du Conseil Général	35 %	4 701,20
Commune	25 %	3 358,00
Total	100 %	13 432,00

Les membres du Conseil Municipal adopte à l'unanimité le plan de financement ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à demander les subventions correspondantes à Monsieur le Président du Conseil Général et à Monsieur le Président de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

**QUESTIONS DIVERSES**

*Monsieur le Maire fait part d'un courrier de l'union cycliste Varennes – Saint-Pourçain demandant des bénévoles pour les postes de signaleurs sur la commune le jour du Tour du Pays Saint-Pourcinois.*

*Monsieur le Maire donne des nouvelles des projets économiques en cours sur la commune :*

- *Le projet de carrière est en attente de la convention tripartite avec le département pour la création du rond-point.*
- *Le projet de serres de légumes redémarre. Le porteur de projet a mandaté la SAFER pour l'acquisition des terrains. Les membres du conseil municipal demandent que le porteur de projet vienne présenter sa future entreprise.*
- *La voie verte portée par la communauté de communes entre dans sa phase d'étude et de demandes de subventions. Elle relierait Gannat à Saint-Pourçain et sera réservée aux piétons et aux vélos.*

*Madame MENAT demande aux conseillers présents l'autorisation de demander au Département l'implantation d'un poteau de téléphonie sur la commune pour améliorer les communications avec les téléphones portables. Tout le monde est d'accord, plusieurs lieux sont évoqués, c'est le Département qui décidera.*

*Monsieur BUSSEYON présente le projet définitif de la maison du bourg. La déclaration de travaux a été déposée.*

**SIGNATURES DES MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS A LA REUNION  
DU 17 janvier 2019**

BIDET Grégory	
BRUN Claudine	absente
BUSSERON Philippe	
DANIEL Bernard	
DEBOURGES Serge	
DUBOCAGE Angélique	absente
HORNBERGER Olivier	
LACOMBE Christophe	
LAMOUCHE Bruno	
MENAT Marie-Noëlle	
MINVIELLE Gisèle	absente
POUYET Michel	
RIGONDET David	absent